

Barème renouvellement des cotisations 2017

Code	Catégories	D.G.S.			D.G.A.S.		
		Actifs Fonctionnels	Actifs Non fonctionnels	Retraités	Actifs Fonctionnels	Actifs Non fonctionnels	Retraités
1	2 000 à 10 000 hab	173 €	145 €	59 €	Néant	145 €	59 €
2	10 000 à 20 000 hab	220 €	173 €	70 €	173 €	145 €	59 €
3	20 000 à 40 000 hab	252 €	220 €	89 €	191 €	173 €	70 €
4	40 000 à 80 000 hab	267 €	252 €	102 €	215 €	191 €	77 €
5	80 000 à 150 000 hab	307 €	267 €	108 €	215 €	191 €	77 €
6	150 000 à 400 000 hab	335 €	307 €	124 €	229 €	215 €	87 €
7	Plus de 400 000 hab	376 €	335 €	135 €	262 €	229 €	92 €

Cas particuliers : FMPE : Application du tarif non fonctionnel - Congé spécial, congés MLD : Application du tarif retraité - Adhésion à une autre structure (ADGCF, AATF...) : si assurance à cette association, réduction de 50 € en fonctionnel et 30 € en non fonctionnel (sur justificatif) et paiement uniquement par chèque,

Pour tous les autres cas particuliers, contacter la Trésorerie Nationale.